

7 Futur et conditionnel

.....

Théorie

Les formes conjuguées des verbes du type *céder* (avec un *ê*) s'écrivent avec un accent grave (*è*) au futur et au conditionnel. Il n'y a aucune exception.

Par exemple :

<i>céder</i>	<i>je cèderai</i>
<i>régler</i>	<i>nous règlerons</i>
<i>sécher</i>	<i>ils sècheraient</i>

La modification de l'accent est conforme à la prononciation. En effet, on dit *on inquiètera*, comme on dit *on achètera*. Il est donc normal que le *é* de *inquiéter* devienne *è* devant une syllabe graphique contenant un *e* muet, comme c'était déjà le cas au présent dans *on inquiète*.

De même, on prononce *célèbrera*, *sèchera*. Alors pourquoi continuer à écrire *célébrera*, *séchera* ? On écrit bien depuis longtemps *célèbre*, *sèche*, et non **célébre*, **séche*.

La prononciation a évolué au fil des siècles. Voilà plus de trois-cents ans qu'on prononce *è* dans ce contexte. On a maintenant ajusté l'orthographe en conséquence.

Exercices

.....
On peut consulter le livre *Vadémécum de l'orthographe recommandée* pour la liste de tous
les verbes touchés par cette rectification orthographique, section C1.
.....

7.1 Conjuguez les verbes suivants au futur simple.

céder	je	_____
régler	je	_____
sécher	tu	_____
opérer	tu	_____
insérer	il	_____
répéter	elle	_____
exagérer	nous	_____
modérer	nous	_____
considérer	vous	_____
recupérer	vous	_____
compléter	ils	_____
inquiéter	elles	_____

7.2 Conjuguez les verbes suivants au conditionnel présent.

régner	je	_____
lécher	je	_____
tolérer	tu	_____
repérer	tu	_____
digérer	il	_____
espérer	elle	_____
célébrer	nous	_____
coopérer	nous	_____
posséder	vous	_____
interpréter	vous	_____
désintégrer	elles	_____
chronométrer	ils	_____

7.3 Conjuguez les verbes suivants au futur simple.

alléger	j'	_____
altérer	j'	_____
libérer	tu	_____
référer	tu	_____
abrégéer	elle	_____
adhérer	on	_____
déléguer	nous	_____
dessécher	nous	_____
incinérer	vous	_____
accélérer	vous	_____
énumérer	ils	_____
déblatérer	elles	_____

7.4 Conjuguez les verbes suivants au conditionnel présent.

piéger	je	_____
excéder	j'	_____
réfléter	tu	_____
végéter	tu	_____
assiéger	il	_____
générer	on	_____
imprégner	nous	_____
intercéder	nous	_____
désaltérer	vous	_____
incarcérer	vous	_____
rémunérer	elles	_____
désagrégéer	ils	_____

Corrigé

7.1 céder	je cèderai
régler	je réglerai
sécher	tu sècheras
opérer	tu opèreras
insérer	il insèrera
répéter	elle répètera
exagérer	nous exagèrerons
modérer	nous modèrerons
considérer	vous considèrerez
recupérer	vous récupèrerez
compléter	ils complèteront
inquiéter	elles inquièteront

Rétroactions

- 1) Le *é* de l'infinitif devient *è* chaque fois qu'il est devant une syllabe graphique contenant un *e* dit instable ou muet. C'est le cas dans toutes ces conjugaisons du futur simple.
- 2) Si vous avez eu d'autres types d'erreurs dans vos conjugaisons, elles ne concernent pas la nouvelle orthographe. Peut-être maitrisez-vous mal vos temps de verbe : il faudrait les revoir.

7.2 régner	je règnerais
lécher	je lècherais
tolérer	tu tolèrerais
repérer	tu repèrerais
digérer	il digèrerait
espérer	elle espèrerait
célébrer	nous célèbrerions
coopérer	nous coopèrerions
posséder	vous possèderiez
interpréter	vous interprèteriez
désintégrer	elles désintègreraient
chronométrer	ils chronomètreraient

Rétroactions

- 1) Le *é* de l'infinitif devient toujours *è* dans ces conjugaisons. En effet, le *é* des verbes de type *céder* se retrouve toujours au conditionnel présent devant une syllabe graphique contenant un *e* dit instable ou muet. Comme la prononciation dans un tel contexte en français devient *è*, on change l'accent aigu pour l'accent grave chaque fois.
- 2) Si vous avez commis des erreurs ailleurs que dans cet accent, ce n'est pas la nouvelle orthographe qui vous pose problème, mais la conjugaison en général. Revoyez alors vos tableaux de conjugaison.

7.3	alléger	j'allègerai
	altérer	j'altèrerai
	libérer	tu libèreras
	référer	tu réfèreras
	abréger	elle abrègera
	adhérer	on adhèrera
	déléguer	nous délèguerons
	dessécher	nous dessècherons
	incinérer	vous incinèrerez
	accélérer	vous accélèrerez
	énumérer	ils énumèreront
	déblatérer	elles déblatèreront

Rétroactions

- 1) Puisqu'au futur simple les verbes de type *céder* (avec *é*) se retrouvent en présence d'une syllabe contenant un *e* dit instable ou muet, le *é* de la syllabe précédente devient *è* dans ces conjugaisons, pour que la graphie soit plus fidèle à la prononciation moderne.
- 2) Toute autre erreur dans vos réponses ne concerne pas la nouvelle orthographe. Si vous avez d'autres types de difficultés, il faudrait peut-être consulter des tableaux de conjugaison pour vous rafraîchir la mémoire.

7.4	piéger	je piègerais
	excéder	j'excèderais
	refléter	tu reflèterais
	végéter	tu végèterais
	assiéger	il assiègerait
	générer	on génèrerait
	imprégner	nous imprègnerions
	intercéder	nous intercèderions
	désaltérer	vous désaltèreriez
	incarcérer	vous incarcèreriez
	rémunérer	elles rémunèreraient
	désagrèger	ils désagrègeraient

Rétroactions

- 1) Comme le dit la règle, les formes conjuguées des verbes du type *céder* (avec un *é*) s'écrivent avec un accent grave (*è*) au conditionnel présent. Cette graphie correspond mieux à la prononciation moderne.
- 2) Il y a plus de 200 verbes en français qui sont comme *céder* (avec un *é*) : *régler*, *sécher*, *digérer*, etc. Vous n'avez pas à en connaître la liste par cœur. Il suffit de savoir les reconnaître en observant l'avant-dernière syllabe de leur infinitif : c'est elle qui contient le *é*.
- 3) Si vous avez eu d'autres difficultés dans la conjugaison du conditionnel présent de ces verbes, elles ne relèvent pas de la nouvelle orthographe. Peut-être ne maîtrisez-vous pas assez bien les conjugaisons verbales. Vous devriez alors les revoir.



Curiosités

1. Pourquoi écrit-on *nous réglons*, mais *nous réglerons* ? Pourquoi écrit-on *il célébrait*, mais *il célébrerait* ?

Voyons d'abord quelques faits.

- L'infinifitif de ces verbes est *régler* et *célébrer*.
- Parmi les conjugaisons de ces verbes, on trouve entre autres *je règle*, *je célèbre*.
- Il existe aussi des mots de la même famille : *une règle*, *un chanteur célèbre*.

Découpons en syllabes tous ces mots :

ré-gler	cé-lé-brer
ré-glons	cé-lé-brait
rè- <u>g</u> le	cé-lè- <u>br</u> e
rè- <u>g</u> le-rons	cé-lè- <u>br</u> e-rait

Que remarque-t-on ?

Chaque fois qu'un *é* se trouve devant une **syllabe graphique contenant le son *e*** (ou *e* muet), ce *é* devient *è*. C'est la façon habituelle de prononcer de telles syllabes en français depuis trois-cents ans. L'ancienne façon d'écrire la conjugaison du futur et du conditionnel de verbes comme *céder* en conservant l'accent aigu était une exception au fonctionnement habituel du français et n'a plus de raison d'être. Maintenant, on écrit *célébrerait*, comme on écrit aussi d'autres types de verbes tels *lèverait*, *sèmerait* ou *achèterait*.

REMARQUE. – En orthographe nouvelle, tout comme c'était le cas aussi en orthographe traditionnelle, le verbe *créer* (ex. : *je crée*, *nous créerons*) n'est pas touché par la modification de l'accent. Ce verbe a et a toujours eu une conjugaison régulière. Il en est de même pour des verbes semblables : *agrèer*, *maugréer*, *suppléer*...

2. Le futur et le conditionnel de verbes comme *céder* ont été touchés par les rectifications orthographiques : *é* devient *è*. Mais y a-t-il eu de telles modifications à d'autres temps et pour d'autres verbes ? Par exemple, doit-on écrire *aimé-je* ou *aimè-je* ?

Les inversions interrogatives avec *-je* sont également touchées par les rectifications orthographiques. On écrit maintenant *aimè-je*.

Pourquoi ? Parce que *-je* est également un contexte où on trouve une syllabe graphique contenant un *e* instable ou muet. La prononciation de la voyelle de la syllabe qui précède *-je* est donc *è* et non *é*, comme c'est le cas dans *collège*, *manège* ou *piège*. On ne dit pas **collége* ou **manége*. Le contexte des inversions

interrogatives avec *-je* est le seul autre cas de conjugaison où l'accent aigu a été modifié par les rectifications.

Nous n'avons pas préparé d'exercice à ce sujet, puisqu'il est très rare que l'on utilise de telles formulations. Mais il reste vrai que, pour mieux refléter la prononciation, on écrit maintenant avec un accent grave plutôt qu'avec un accent aigu les formes de ce type :

aimè-je
chantè-je
dussè-je
eussè-je
fussè-je
puissè-je
pussè-je, etc.

3. Doit-on écrire *accélérera*, *accèlèrera*, *accèlérrera* ou *accèlèrrera* ?

On écrit *accèlèrera*.

La première chose à vérifier est la forme correcte de l'infinitif.

Le verbe à l'infinitif s'écrit : *accélérer*.

Dans les conjugaisons du futur et du conditionnel de ce genre de verbe, les rectifications orthographiques affectent seulement le *é* de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif (*ac-cé-lé-rer*). C'est uniquement ce *é* qui se change en *è*. Aucune autre lettre du radical ne doit être modifiée.